

Fiche de réservation séjours adultes et familles 2019

(à compter du 1^{er} janvier 2019)

A retourner à l'adresse suivante : DGAC/ARAMIS, Secteur Adultes et Familles, 50 rue Henry Farman, 75720 Paris cedex 15 –

Chaque dossier doit être envoyé en joignant :

- La photocopie de la dernière fiche de paie en votre possession ou pour les retraités la copie de la carte de retraité de la DGAC et Météo France ou la copie du certificat d'inscription de la pension civile de retraite.
- Une copie du contrat pour les agents contractuels.
- Une photocopie de l'extrait du jugement de divorce concernant la garde du (des) enfant(s) pour des personnes divorcées
- La (les) photocopie(s) de(s) l'avis d'imposition de l'année 2018 des revenus de l'année 2017 (chef de famille et partenaire PACS ou concubin) si votre Quotient Familial est inférieur à la tranche 5 (pour le calcul se référer à la page « aide aux vacances des familles » du catalogue été ARAMIS),
- ou le récépissé 2019 du dossier unique établi par l'intermédiaire de votre CLAS.
- Un chèque d'acompte de 20% du montant du séjour de la tranche E (tarif Aramis), (minimum 60 €).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et retourné à l'expéditeur. Toute demande incomplète ne sera pas examinée lors de la commission d'attribution de séjour.

Séjours ARAMIS

	Intitulés / lieux de séjour souhaités	Dates souhaitées	Prestataires
Priorité n°1			
Priorité n°2			
Priorité n°3			

Informations sur la personne réservant le séjour

DGAC Météo-France CLAS (préciser)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code Postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél portable :

Cadre réservé à ARAMIS

Famille n° :

Dossier n° :

QF :

QPA :

Adresse professionnelle/Service :

Corps-Grade :

Tél travail :

Fax travail :

Mail (professionnel ou personnel) :

Informations sur toutes les personnes participantes au séjour

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté

Règlement (Voir article 10-4 des conditions particulières)

20% de la tranche 5 (TARIF ARAMIS) dès réservation. Solde à adresser au plus tard 1 mois avant le départ. En cas de désistement, des frais d'annulation vous seront appliqués conformément aux « conditions spécifiques ». L'acceptation de la facture vaut acceptation des conditions particulières. Cette fiche de réservation doit être accompagnée des pièces justificatives nécessaires au calcul du Quotient Familial.

Annulation de séjour et modification de séjour (voir conditions spécifiques du catalogue ARAMIS)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions particulières et spécifiques mentionnées dans le catalogue Aramis ou sur le site internet d'Aramis (www.aramis-asso.fr).

A

Le

Signature

Après la commission les séjours sont attribués selon les disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des demandes et dossiers complets. Ces derniers séjours et ceux soldés ne bénéficient pas du délai de rétractation

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez adresser un courriel à :

aramis-secteur-adultes-bf@aviation-civile.gouv.fr